

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



**MUPRAS**

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**Déclaration de Maladie**

M22- 0020032

244506

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2310 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

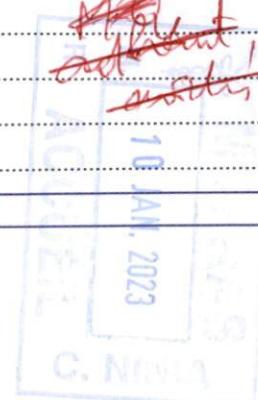
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/01/2023

Nom et prénom du malade : HADAR LATIFA Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/08/13	CGK		1500.-	
	ECG		1000.-	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>MAROC PHARMACEUTICALS Rond Point des Casablanca Tel : 05 22 23 10 00 CNSS : 1187641-14-005370 ICE N° : 00018-1720001</p>	05/11/2083	808,02

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F. DENTISTE DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

7 Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Mehdi BENJELLOUN**

Spécialiste des maladies  
du coeur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون  
إختصاصي في أمراض القلب  
والشرايين

Casablanca, le : .....  
05/01/2023

Nom et Prénom : .....

**HADAR Latifa**

83,10

**CARDIOASPIRINE 100**

(3 + 27) 70

4's



411,60

**VASTAREL 35**

(3x13+20)

4's

1 comprimé matin et soir, pendant 3 mois

73,20

**LÉVOTHYROX 100**

(3x2+10)

4's

1 comprimé le matin, pendant 3 mois

72,00

**HANSAL MULTIVITAMINES**

1 comprimé le matin

4's

45 MACID PRINCIPALE  
Dr. Mehdi Saïd LEBBAR  
Rond Point Mère Sultana 20000 Casablanca  
Tél : 05 22 22 41 10 - 50. Casa : 149884  
CNSS : 1167641. IF : 34306256 - Palante II : 34306256  
ICE : 00183771000045  
INPE : 092049261

119,00

**MANIEZ 24**

1 comprimé le matin et soir

4's

43,60 Dr. Mehdi BENJELLOUN CARDIOLOGUE  
Rue 2 N° 61 . 1er Etage RP Chahdia - EL Oulfa  
Tél : 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14  
INPE : 91170670

الدكتور مهدي بنجلون  
CARDIOLOGUE  
Rue 2 N° 61 . 1er Etage RP Chahdia - EL Oulfa  
Tél : 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14  
INPE : 91170670

PPC : 119 DH

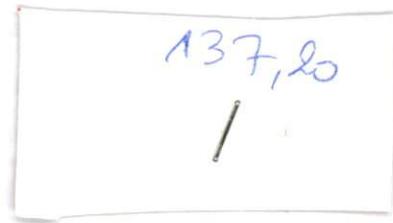


6 111261 750017

137,20



137,20



137,20



PPV: 4,60 DH  
LOT: 22H22  
EXP: 08/2025

71.447

5-Jan-2023 12:50:07 Fréq. Card.: 62 BPM  
 Axes P-R-T: 10 -9 17 Int PR: 173ms  
 Dur.QRS: 94ms QT/QTc: 417/423ms

ID:  
 D-naiss:  
 ans,

I

II

III

aVR

aVL

aVF

5-Jan-2023 12:50:07  
 الدكتور مهدي سخلون Dr.Mehdi BENJELLOUN  
CARDIOLOGUE  
 Rue 2 N 51 1er Etage RP Chahdia - El Oulfa  
 Tel: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14  
 INPE: 91170670

V1

V2

V3

V4

V5

V6

114330225506

Dr. benjelloun

Site # 0 App.# 0

Version 2.0.3.5 Séquence #L1155 25mm/s 10mm/mV 0.05-40 Hz

H R O A S K  
 J A C C F A